



RCS : GAP

Code greffe : 0501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GAP atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00288

Numéro SIREN : 393 356 613

Nom ou dénomination : KERAUTO

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2017 sous le numéro de dépôt 3162

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS KERAUTO Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise route des Fauvins 05000 GAP Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 3 9 3 3 5 6 6 1 3 0 0 0 1 7 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/03/2017

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	25 056	1 354
		Fonds commercial (1)	AH	AI		213 123
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	87 743	1 083
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	158 226	1 498
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	375 958	146 345
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		609
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		185
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		55
TOTAL (II)		BJ	BK	646 985	364 255	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	15 470	275 648
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		19 411
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 470	27 274
		Autres créances (3)	BZ	CA		439 635
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG		50 922
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		22 075
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	CK	20 940	834 967
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	667 925	1 199 223
	Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	(3) Part à plus d'un an	CR	6 114	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Christophe Giffre à l'original

Le Président

R. ARAND

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS KERAUTO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	175 544	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	47 882	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	86 887	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	354 313	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	306 462	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	22 320	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	390 867	
	Dettes fiscales et sociales			DY	105 969	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	19 289	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	844 909		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 199 223		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			EB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	657 727	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	77 318	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS KERAUTO						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 328 552	FB		FC	2 328 552	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	443 637	FH		FI	443 637	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 772 190	FK		FL	2 772 190	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	23 683	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	33 117	
	Autres produits (1) (11)					FQ	176	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 829 167
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 537 360	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(51 268)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	468 489	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	32 832	
	Salaires et traitements*					FY	511 106	
	Charges sociales (10)					FZ	163 286	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	34 810
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	20 940
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	968	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 718 525
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	110 641	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 800	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	4 800	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 800)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	105 841	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS KERAUTO

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	5 282	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 750	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 032	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 189	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 224	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 808	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	25 763	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	2 837 200	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 750 313	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	86 887	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	1 000	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	10 609	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	554	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le)	obligatoires	A9	
		Exercice N		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités fournisseurs		1 189	4 927	
Autres produits de gestion courante		35	355	
produits de cessions d'éléments d'actif			2 750	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

*Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2017,
dont le total est de 1 199 223 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
dégageant un bénéfice de 86 887 euros.*

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont retenues pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition compte tenue des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale.

Règles et méthodes comptables

La méthode des composants qui consiste à ventiler une immobilisation corporelle en fonction des différents éléments qui la composent n'a pas trouvé à s'appliquer.

Leur dépréciation est constatée par un amortissement linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation de ces biens, équivalente à la durée d'usage.

- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau et d'informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

Stocks

Les marchandises sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est effectuée lorsque la valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte du risque de non recouvrement.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Disponibilités

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 23 690 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture et relatif aux mois de janvier, février et mars 2017 soit 6.114€ sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le montant du CICE 2016 imputé sur l'IS est de 23.121€

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice écoulé a été affecté au financement des investissements courants de notre société, et au renforcement de son fonds de roulement.

Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	213 124			213 124
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 447	1 964		26 411
Immobilisations incorporelles	237 571	1 964		239 535
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	88 827			88 827
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 892	833		159 725
- Installations générales, agencements aménagements divers	368 896	33 547		402 443
- Matériel de transport	10 572	3 602	3 476	10 697
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	106 866	2 298		109 164
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	734 052	40 281	3 476	770 856
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	610			610
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 560	3 395	4 715	240
Immobilisations financières	2 170	3 395	4 715	850
ACTIF IMMOBILISE	973 792	45 640	8 191	1 011 241

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 964	40 281	3 395	45 640
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 964	40 281	3 395	45 640
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 476	4 715	8 191
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		3 476	4 715	8 191

Immobilisations incorporellesFonds commercial

	31/03/2017
Éléments achetés	213 124
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	213 124

Fonds commercial

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PCG), nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il continue à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PCG, les tests de dépréciation réalisés, à la clôture de l'exercice, nous indiquent que la valeur actuelle de notre fonds commercial est au moins égale à la valeur comptable figurant au bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation sur notre fonds commercial.

Ce changement de réglementation comptable n'a donc aucune incidence sur nos comptes annuels.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 724	3 333		25 057
Immobilisations incorporelles	21 724	3 333		25 057
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	87 443	300		87 743
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	157 787	440		158 227
- Installations générales, agencements aménagements divers	238 337	27 686		266 023
- Matériel de transport	9 170	1 870	3 476	7 564
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	100 001	2 371		102 371
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	592 738	32 667	3 476	621 929
ACTIF IMMOBILISE	614 462	35 999	3 476	646 985

Notes sur le bilan

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 494 696 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	185	185	
Autres	55		55
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 745	32 745	
Autres	439 635	433 521	6 114
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 076	22 076	
Total	494 696	488 527	6 169
Prêts accordés en cours d'exercice	3 395		
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 715		

Produits à recevoir

	31/03/2017	31/03/2016
Autres créances	19 276	6 448
Total	19 276	6 448

Notes sur le bilan

Capitaux propresComposition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

DettesEtat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 822 588 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	77 348	77 348		
- à plus de 1 an à l'origine	229 115	64 254	151 500	13 360
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	390 867	390 867		
Dettes fiscales et sociales	105 969	105 969		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	19 289	19 289		
Produits constatés d'avance				
Total	822 588	657 728	151 500	13 360
Emprunts souscrits en cours d'exercice	119 622			
Emprunts remboursés sur l'exercice :	65 096			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	169 627	169 627	213 124
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	169 627	169 627	213 124

Détail des sûretés :

- Nantissement du fonds de commerce en garantie de l'emprunt CIC 200.000€
en cours au 31.03.2017 : 169 627€

Charges à payer

	31/03/2017	31/03/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29	33
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 069	52 622
Dettes fiscales et sociales	65 047	64 130
Total	98 145	116 786

Notes sur le bilan

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	22 076		
Total	22 076		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 004.04 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2005, la société SAS KERAUTO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING ARANEO, route des Fauvins 05000 GAP.

Le groupe est composé de la SAS HOLDING ARANEO, société mère, et de la SAS KERAUTO, sa filiale.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charge de l'exercice: 25 763 euros.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	13	
Ouvriers		
Total	16	

Engagements financiersEngagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt CIC 200 000€</i>	4 375
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt SMC 55 000€</i>	635
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt SMC 29 300€</i>	7
Autres engagements donnés	5 017
Total	5 017
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

« KERAUTO »
Société Par Actions simplifiée
Au capital de 40.000 Euros
Siège social : 05000 GAP
Route des Fauvins
RCS GAP B 393 356 613



Affectation du Résultat de l'exercice clos le 31/03/2017

**EXTRAIT DU PROJET DES RESOLUTIONS SOUMISES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 SEPTEMBRE 2017**

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président, constate que l'exercice clos le 31 mars 2017 se solde par un bénéfice de 86.887 € (Quatre-Vingt Six Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Sept Euros) et décide d'affecter comme suit ce résultat bénéficiaire :

- La somme de 36.887 € au compte « Autres Réserves » 36.887 €
(Trente Six Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Sept Euros)
- La somme de 50.000 € *(Cinquante Mille Euros)* distribuée 50.000 €
à titre de dividendes aux Associés,
Soit 20 € pour chacune des 2500 actions composant le capital social.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Etant ici précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/03/2017 éligible à l'abattement de 40 % s'élève à 40 €.
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/03/2017 non éligible à l'abattement de 40 % s'élève à 49.960 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES DISTRIBUES	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40 %	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40 %
Au 31/03/2016	50.000 €	40,00 €	49.960,00 €
Au 31/03/2015	82.689 €	66,15 €	82.622,85 €
Au 31/03/2014	NEANT	NEANT	NEANT

* * * * *

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 SEPTEMBRE 2017**

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président, constate que l'exercice clos le 31 mars 2017 se solde par un bénéfice de 86.887 € (Quatre-Vingt Six Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Sept Euros) et décide d'affecter comme suit ce résultat bénéficiaire :

- La somme de 36.887 € au compte « Autres Réserves » 36.887 €
(Trente Six Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Sept Euros)
- La somme de 50.000 € (Cinquante Mille Euros) distribuée 50.000 €
à titre de dividendes aux Associés,
Soit 20 € pour chacune des 2500 actions composant le capital social.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Etant ici précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/03/2017 éligible à l'abattement de 40 % s'élève à 40 €.
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/03/2017 non éligible à l'abattement de 40 % s'élève à 49.960 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES DISTRIBUES	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40 %	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40 %
Au 31/03/2016	50.000 €	40,00 €	49.960,00 €
Au 31/03/2015	82.689 €	66,15 €	82.622,85 €
Au 31/03/2014	NEANT	NEANT	NEANT

CETTE RESOLUTION MISE AU VOTE EST : Adoptée à l'unanimité

**LE PRESIDENT :
M. Régis ARANEO**

Mention « Pour Extraits certifiés conformes » + signature

Extrait certifié conforme


*Le Président
R. ARANEO*

SAS KERAUTO
au capital de 40.000 €
Siège social : Route des Fauvins
05000 GAP
RCS GAP B 393 356 613



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/03/2017



Jean-Gaël DURIVAUX

Expert Comptable Inscrit au Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables de Marseille

Commissaire aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Diplômé CERAM E.S.C.A.E. Nice

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE LA SOCIETE KERAUTO**

SAS AU CAPITAL DE 40.000 €

Exercice clos le 31/03/2017

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31/03/2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société KERAUTO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

CABINET PRINCIPAL : "Le Valensol" - 8, av. Lemeray - 06600 ANTIBES - Tél. 04 93 341 318 - Fax 04 93 340 229

BUREAU SECONDAIRE : 146, bd Wilson - 06160 JUAN-LES-PINS - Tél. 04 93 610 206 - Fax 04 93 610 209

E-mail : jgdurivaux@durivaux.experts-comptables.fr - N° TVA Intracommunautaire FR 48 322 805 342

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant, à ce titre, le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom

I. - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- J'ai procédé à l'appréciation des tests de dépréciation effectués par votre société pour estimer la valeur actuelle du fonds commercial. Je me suis assuré du caractère raisonnable des hypothèses retenues ainsi que des évaluations qui en résultaient, et des dépréciations effectuées le cas échéant.

Les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont également porté :

- Sur le caractère approprié des principes comptables suivis,
- Sur la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées,
- Sur la présentation des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ANTIBES
Le 11/09/2017


DURIVAUX JEAN-GAEL
Commissaire aux Comptes

Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2017	Net 31/03/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	26 411	25 057	1 355	2 723
Fonds commercial (1)	213 124		213 124	213 124
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	88 827	87 743	1 083	1 383
Constructions	159 725	158 227	1 499	1 105
Installations techniques, matériel et outillage industriels	522 304	375 959	146 345	138 825
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)	610		610	610
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	185		185	1 505
Prêts	55		55	55
Autres immobilisations financières	1 011 241	646 985	364 256	359 330
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	291 119	15 470	275 648	221 615
Marchandises	19 411		19 411	4 481
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	32 745	5 470	27 275	9 564
Autres créances	439 635		439 635	413 867
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	50 922		50 922	123 636
Disponibilités	22 076		22 076	7 740
Charges constatées d'avance (3)	855 908	20 940	834 967	780 903
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 867 149	667 926	1 199 223	1 140 233
(1) Dont droit au bail			185	1 505
(2) Dont à moins d'un an (brut)			6 114	5 545
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2017	31/03/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles	175 545	175 545
Réserves réglementées		
Autres réserves	47 882	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	86 887	97 883
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	354 314	317 428
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	306 463	174 622
Emprunts et dettes diverses (3)		208
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	22 321	24 567
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	390 867	353 665
Dettes fiscales et sociales	105 969	124 608
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		128 882
Autres dettes	19 289	16 254
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	844 909	822 805
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 199 223	1 140 233
(1) Dont à plus d'un an (a)	164 861	119 214
(1) Dont à moins d'un an (a)	657 728	679 025
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	77 318	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2017	31/03/2016
Produits d'exploitation (1)	2 328 552	2 379 553
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	443 638	421 100
Production vendue (services)	2 772 190	2 800 654
Chiffre d'affaires net		
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée	23 684	4 695
Subventions d'exploitation	33 117	27 988
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	177	1 179
Autres produits	2 829 168	2 834 515
Total des produits d'exploitation (I)		
Charges d'exploitation (2)	1 537 361	1 492 219
Achats de marchandises	-51 269	-27 789
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock	468 489	508 907
Autres achats et charges externes (a)	32 833	27 798
Impôts, taxes et versements assimilés	511 107	500 341
Salaires et traitements	163 286	163 630
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :	34 810	13 994
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	20 940	22 508
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	968	1 933
Autres charges	2 718 526	2 703 542
Total des charges d'exploitation (II)	110 642	130 974
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 800	2 264
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 800	2 264
Total des charges financières (VI)	-4 800	-2 264
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	105 842	128 710
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		

Compte de résultat (suite)

	31/03/2017	31/03/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 283	2 295
Sur opérations en capital	2 750	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	8 033	2 295
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	35	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 189	4 460
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 224	4 460
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 808	-2 166
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	25 763	28 661
Total des produits	2 837 200	2 836 810
Total des charges	2 750 313	2 738 927
BENEFICE OU PERTE	86 887	97 883
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2017, dont le total est de 1 199 223 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 86 887 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont retenues pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition compte tenue des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale.

Règles et méthodes comptables

La méthode des composants qui consiste à ventiler une immobilisation corporelle en fonction des différents éléments qui la composent n'a pas trouvé à s'appliquer.
Leur dépréciation est constatée par un amortissement linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation de ces biens, équivalente à la durée d'usage.

- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau et d'informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

Stocks

Les marchandises sont évaluées à leur prix d'acquisition.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est effectuée lorsque la valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte du risque de non recouvrement.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Disponibilités

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 23 690 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture et relatif aux mois de janvier, février et mars 2017 soit 6.114€ sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le montant du CICE 2016 imputé sur l'IS est de 23.121€

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice écoulé a été affecté au financement des investissements courants de notre société, et au renforcement de son fonds de roulement.

Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	213 124			213 124
- Fonds commercial	24 447	1 964		26 411
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	237 571	1 964		239 535
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	88 827			88 827
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 892	833		159 725
- Installations générales, agencements aménagements divers	368 896	33 547		402 443
- Matériel de transport	10 572	3 602	3 476	10 697
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	106 866	2 298		109 164
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	734 052	40 281	3 476	770 856
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence	610			610
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 560	3 395	4 715	240
- Prêts et autres immobilisations financières	2 170	3 395	4 715	850
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	973 792	45 640	8 191	1 011 241

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 964	40 281	3 395	45 640
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 964	40 281	3 395	45 640
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 476	4 715	8 191
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		3 476	4 715	8 191

Immobilisations incorporellesFonds commercial

	31/03/2017
Éléments achetés	213 124
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	213 124

Fonds commercial

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PCG), nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il continue à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PCG, les tests de dépréciation réalisés, à la clôture de l'exercice, nous indiquent que la valeur actuelle de notre fonds commercial est au moins égale à la valeur comptable figurant au bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation sur notre fonds commercial.

Ce changement de réglementation comptable n'a donc aucune incidence sur nos comptes annuels.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				25 057
- Fonds commercial	21 724	3 333		25 057
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 724	3 333		
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	87 443	300		87 743
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	157 787	440		158 227
- Installations générales, agencements aménagements divers	238 337	27 686		266 023
- Matériel de transport	9 170	1 870	3 476	7 564
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	100 001	2 371		102 371
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	592 738	32 667	3 476	621 929
ACTIF IMMOBILISE	614 462	35 999	3 476	646 985

Notes sur le bilan

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 494 696 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	185	185	
Prêts	55		55
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 745	32 745	
Autres	439 635	433 521	6 114
Capital souscrit - appelé, non versé	22 076	22 076	
Charges constatées d'avance			
Total	494 696	488 527	6 169
Prêts accordés en cours d'exercice	3 395		
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 715		

Produits à recevoir

	31/03/2017	31/03/2016
Autres créances	19 276	6 448
Total	19 276	6 448

Notes sur le bilan

Capitaux propresComposition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

DettesEtat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 822 588 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	77 348	77 348		
- à plus de 1 an à l'origine	229 115	64 254	151 500	13 360
Emprunts et dettes financières divers	390 867	390 867		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 969	105 969		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 289	19 289		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	822 588	657 728	151 500	13 360
Emprunts souscrits en cours d'exercice	119 622			
Emprunts remboursés sur l'exercice :	65 096			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	169 627	169 627	213 124
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	169 627	169 627	213 124

Détail des sûretés :

- Nantissement du fonds de commerce en garantie de l'emprunt CIC 200.000€
en cours au 31.03.2017 : 169 627€

Charges à payer

	31/03/2017	31/03/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29	33
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 069	52 622
Dettes fiscales et sociales	65 047	64 130
Total	98 145	116 786

Notes sur le bilan

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	22 076		
Total	22 076		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 004.04 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2005, la société SAS KERAUTO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING ARANEO, route des Fauvins 05000 GAP.

Le groupe est composé de la SAS HOLDING ARANEO, société mère, et de la SAS KERAUTO, sa filiale.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charge de l'exercice: 25 763 euros.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	13	
Ouvriers		
Total	16	

Engagements financiersEngagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt CIC 200 000€</i>	4 375
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt SMC 55 000€</i>	635
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt SMC 29 300€</i>	7
Autres engagements donnés	5 017
Total	5 017
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

F. STIFANI
C. FENOUD
J. BECHTOLD
Avocats Associés

L. SETTINERI
A. PEYRAT
R. DURAND
Avocats Collaborateurs

Ev. LARROCHE
C. GATTO
Avocats Collaborateurs Ext.

C. VELLA-MALAGOLI
Juriste & Médiateur

Em. LARROCHE
Juriste & Doctorante
P. MANGIAPANE
Juriste

SELAS STIFANI-FENOUD-BECHTOLD

Avocats au Barreau de Grasse
TANIT BURO – CHEMIN DE TANIT
06160 JUAN LES PINS
stifanifenoud@orange.fr
☎ 04.93.67.26.16 ☎ 04.93.67.83.89

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE GAP
PLACE SAINT-ARNOUX
BP 140
05004 GAP CEDEX

RAR

Juan-Les-Pins, le 4 octobre 2017

N/Réf. : FS/CHD
AFFAIRE : SAS « KERAUTO »
RCS GAP B 393 356 613
Siège social : Route des Fauvins – 05000 GAP
OBJET : *Dépôt des comptes de l'exercice clos le 31/03/2017*



Chère Madame,

Nous vous prions de trouver ci-joint les documents concernant la Société citée en objet, savoir :

- 1 Extrait certifié conforme par le Président du projet de résolution et de la résolution d'affectation du résultat votée à l'assemblée générale Ordinaire du 28/09/2017,
- 1 exemplaire du rapport général du Commissaire aux Comptes,
- 1 exemplaire des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017, certifiés conformes par le Président de la Société,
- 1 chèque tiré sur la Lyonnaise de Banque, portant le numéro 6514229, d'un montant de **45,48 €**, libellé à l'ordre du **Greffe du Tribunal de Commerce de GAP**.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Chère Madame, à l'assurance de notre considération distinguée.

François STIFANI

P.J. : L'ensemble des documents énoncés